
Prise de position par email

De : HERBURGER Jakob <jakob.herburger@europarl.europa.eu>
Date: 27.07.2020 | 12h34
Objet : RE: Lebensrealität in den Grenzregionen, Schutz der Biodiversität, UN-Nachhaltigkeitsziele | Resolutionen des Oberrheinrats vom 29.06.20

Monsieur le Président Frey, Monsieur Kleinert,

Nous vous remercions sincèrement pour l'envoi de votre courrier et des trois résolutions. En notre qualité d'eurodéputés du parti Alternative pour l'Allemagne (AfD) du Land de Bade-Wurtemberg, nous souhaitons vous faire part de nos positions :

L'AfD défend une préservation de l'environnement et de la nature qui ne considère pas les humains comme des corps étrangers et des perturbateurs, mais les intègre dans une stratégie d'action globale. Nous nous appuyons sur l'idée qu'un environnement sain et riche en espèces est le fondement de l'existence de tout être humain ainsi que des générations futures. De ce fait, il convient de prendre des dispositions pour la défense de biens à protéger tels que le sol, l'eau, l'air, le paysage, les animaux et les plantes. La politique environnementale de l'AfD se concentre donc, entre autres, sur la réduction de l'occupation des sols, la réduction de l'apport de substances nocives dans le sol et dans l'eau ainsi que l'amélioration de la qualité de l'air. Cela concerne également une protection efficace contre le bruit. Etant donné qu'il est classé par l'OMS comme un agent cancérigène probable, l'AfD s'oppose expressément à l'utilisation du glyphosate pour la protection des plantes, tant qu'il n'a pas été prouvé de manière approfondie qu'il est sans danger pour les humains et les animaux.

Nous soutenons tout particulièrement les projets décrits dans vos résolutions concernant la protection de la nature et de l'environnement. Car la protection de la nature et de l'environnement est synonyme de protection de notre patrie et de nos moyens de subsistance - aussi pour les générations futures.

Résolution : « Intégrer l'approche transfrontalière dans la réflexion sur des mesures contre la perte de la biodiversité »

Nous ne comprenons pas tout à fait dans quelle mesure « *l'évolution du climat [peut] entraîner un renforcement de la perte de la biodiversité* ». Si l'on part du principe que ce que l'on appelle le climat a tendance à se réchauffer, il faut plutôt envisager une augmentation de la biodiversité - en particulier au niveau des cours d'eau. Il suffit de regarder les régions les plus chaudes du monde avec les précipitations correspondantes pour s'en rendre compte.

Au point 8, vous évoquez « *la nécessité de renforcer la coopération transfrontalière pour la préservation de la biodiversité* ». Nous ne considérons pas que les frontières nationales soient nécessairement nuisibles à la biodiversité. Ils peuvent même protéger et préserver la biodiversité. La frontière entre Haïti et la République dominicaine en est un exemple, la ceinture verte le long de l'ancien rideau de fer en est un autre plus proche. Israël aussi fait un travail de pionnier, par exemple avec la végétalisation du désert, et se distinguera ainsi à l'avenir encore plus de ses pays voisins dans ce domaine.

Nous adhérons à votre objectif de réduction de la consommation de terres pour les infrastructures

routières, industrielles et immobilières. Toutefois, nous estimons que le problème devrait être résolu par les entités administratives et les autorités régionales existantes, par exemple le Landtag du Bade-Wurtemberg, les villes et les communes. Parmi les solutions envisageables figurent la réhabilitation d'anciens bâtiments, l'exigence de construire et des subventions pour des parkings souterrains au lieu de grands parkings en surface ainsi que la modification des règles de construction en faveur de bâtiments plus hauts.

Au point 9, vous considérez qu'« *afin de préserver la biodiversité, il faut également maintenir ou créer une mosaïque paysagère diversifiée, indépendamment du fait que des frontières nationales traversent les habitats* ». De notre point de vue, les frontières nationales peuvent rendre la mosaïque paysagère plus colorée et des utilisations diversifiées permettent de multiplier les habitats.

Nous attachons une grande importance à l'attention que vous portez au bien-être des animaux. En raison notamment de l'expansion de l'énergie éolienne, ces êtres importants sont malheureusement victimes de la croissance incontrôlée du nombre d'éoliennes. Saviez-vous que sur les 8760 heures que compte une année, une éolienne terrestre en Allemagne ne produit en moyenne qu'environ 2000 heures d'électricité à pleine charge ?

Résolution : « Prendre en compte la réalité des régions frontalières en cas de restrictions au passage des frontières »

Pour chaque État, la santé et la protection civile doivent être une priorité absolue. Ainsi, il nous paraît important d'être en capacité de pouvoir fermer les frontières pendant un certain temps.

Point 7 : Des « *projets* », « *conseils* » et « *régions* » transnationaux sont sujets à la tentation d'acquiescer progressivement plus de compétences. Un exemple classique est votre demande « *d'adapter le plus rapidement possible les bases juridiques concernées aux niveaux national, intergouvernemental et, le cas échéant, européen, afin de doter les régions frontalières au sein de l'espace Schengen de compétences adéquates leur permettant d'avoir une influence formelle, de participer au processus de décision ou d'adopter de leur propre chef les modalités et les détails de futures restrictions, assouplissements ou adaptations, dans le respect des circonstances et des besoins spécifiques à chaque région frontalière* ». Nous considérons qu'il s'agit là d'une prétention totalement démesurée, qui dépasse de loin votre domaine de compétence clairement défini. En principe, nous sommes des défenseurs assidus du principe de subsidiarité, mais nous rejetons clairement la création de nouvelles structures parallèles, de doubles et triples responsabilités. L'AfD veut que les intérêts du contribuable soient clairement pris en compte dans chaque décision. Nous refusons que le Conseil Rhénan ait des droits similaires à ceux de la souveraineté.

Les frontières nationales et les responsabilités locales ont joué un rôle majeur dans la réduction et l'atténuation de pandémies actuelles et passées.

Mise en oeuvre des objectifs de développement durable de l'ONU dans le Rhin supérieur

La référence importante que vous faites à la Commission Brundtland au point 1, anciennement connue sous le nom de "Commission mondiale sur l'environnement et le développement" (CMED), ne nous plaît pas. En général, nous nous sentons peu représentés par des organisations mondialistes et nous avons souvent un regard critique sur leur orientation politique. Pourquoi basez-vous la formulation de vos critères de développement durable sur les objectifs de développement durable des Nations unies

? Ne peut-on pas définir des critères de développement durable distincts, adaptés au contexte local et donc plus adaptés pour le Rhin supérieur ? Le caractère d'« *élément essentiel de l'Agenda 2030 des Nations Unies [...] [représentant] un instrument universel et de grande portée pour accomplir d'ici 2030 un processus de transformation à tous les niveaux [!], en vue d'un développement centré sur l'homme et la planète* » nous semble condescendant. Au fond, le passage « *centré sur l'homme et la planète* » témoigne de la volonté de rechercher globalement un équilibre entre « *l'homme* » et la « *planète* ». Cet équilibre est-il atteint, par exemple, avec le prix actuel de l'électricité pour les consommateurs en Allemagne ? Dans quelle mesure l'énergie éolienne et la e-mobilité sont-elles vraiment « *vertes* » ? Est-il vraiment judicieux de retirer du réseau, de manière populiste, les centrales nucléaires existantes, sûres et en état de marche, pour ensuite importer l'énergie nucléaire des anciennes centrales nucléaires belges, françaises ou tchèques moins sûres ? Saviez-vous que la construction de nouvelles centrales au charbon est un enjeu important en Pologne ? Nous estimons que ce débat va prendre de l'ampleur en Pologne avec le retrait de l'Allemagne de la production d'électricité à partir du charbon.

De façon générale, nous considérons également problématique les efforts promus par l'UE, avec l'aide des « *conseils* », des « *régions* » et des « *eurorégions* », visant à faire disparaître à long terme les frontières culturelles de l'Etat-nation. Bien sûr, dans votre cas précis, l'histoire mouvementée de l'Alsace peut servir d'argument. Cependant, l'Alsace (environ 1,9 million d'habitants) devrait peser moins lourd au sein de la Région Grand Est (environ 5,6 millions d'habitants).

Vous remerciant à l'avance de la publication de cette prise de position et nous réjouissant de poursuivre avec vous des discussions fructueuses, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président Frey, Monsieur Kleinert, l'expression de nos salutations distinguées.

Prof. Dr. Jörg Meuthen, Lars Patrick Berg, Joachim Kuhs